

R Paris. 20. Mars
1663.

A La Haye ce 15. Mars 1663.

Monsieur. J'ay receu vostre Depesche du 9.^e de ce mois, et veu avec desplaisir que nonobstant vostre dernière Remonstrance au Roy, on persiste dans cette prejudiciable sequestration en faveur de Beauregard. Je croy qu'ils ont honte d'en produire l'Acte, et que c'est la le mystere pourquoy on differe de vous l'envoyer, dont il nous semble que nous ne devons pas estre marries, estant beaucoup mieux qu'il demeure supprimé, come vous aurez veu par mes dernières; et ainsi nous ne sommes pas obligés de nous mettre en peine en quel titre nous aurions a nous ressentir d'une telle injure. Ce que cependant vous ne laissez pas de faire tres bien dans vos entretiens avec Mess.^{rs} de Basinac, de Lionne, et autres, et prouver continuellement de la sorte, quand l'occasion s'en presente.

On a bien sujet de rire de cette plaisante creance de l'illustre extraction, et parenté pretendue de B. regard. Comme vous dites, il est assez fol, et assez impudent pour le publier. Vous ferez bien d'en desabuser ceux

qui en sont imbus.

Pour le départ du Lord Hollis je ne vous en sçauris enco-
re rien mander de positif. Mais qu'il en soit, de
prier de nouveau le Roy d'envoyer quelques Gentilhom-
mes expris en France, prendroit trop de temps, et a
demander et a résoudre, et une simple Lettre, comme
vous dites, auroit fort peu d'effect, de sorte que je
ne voy point d'autre remede qu'encore un peu de pa-
tience.

J'ay veu avec beaucoup de douleur & de compassion ce
que le Greff. Saubin vous escrit touchant la misere extre-
me de ces pauvres prisonniers d'Avignon. Il y a long
temps que j'avois creu, qu'on les en auroit tirez, et qu'on
vous a escrit sur ce sujet & donne' ordre tant pour
leur subvention que pour leur Ranson, comme vous
pourrez revoir par la lettre que le Conseil vous es-
crivit le 16. Novemb. dernier. Je vous prie encore
de haster leur delivrance autant qu'il sera possible
pour faire cesser ces mauvais bruits, que cause cette
longue & miserable detention, & que l'on se licentie

de debiter au grand prejudice du Prince.

Je suis

Monsieur,

vosre affection
a vous fait service

Amel. Dorsage

Faint, illegible handwriting at the top of the page.

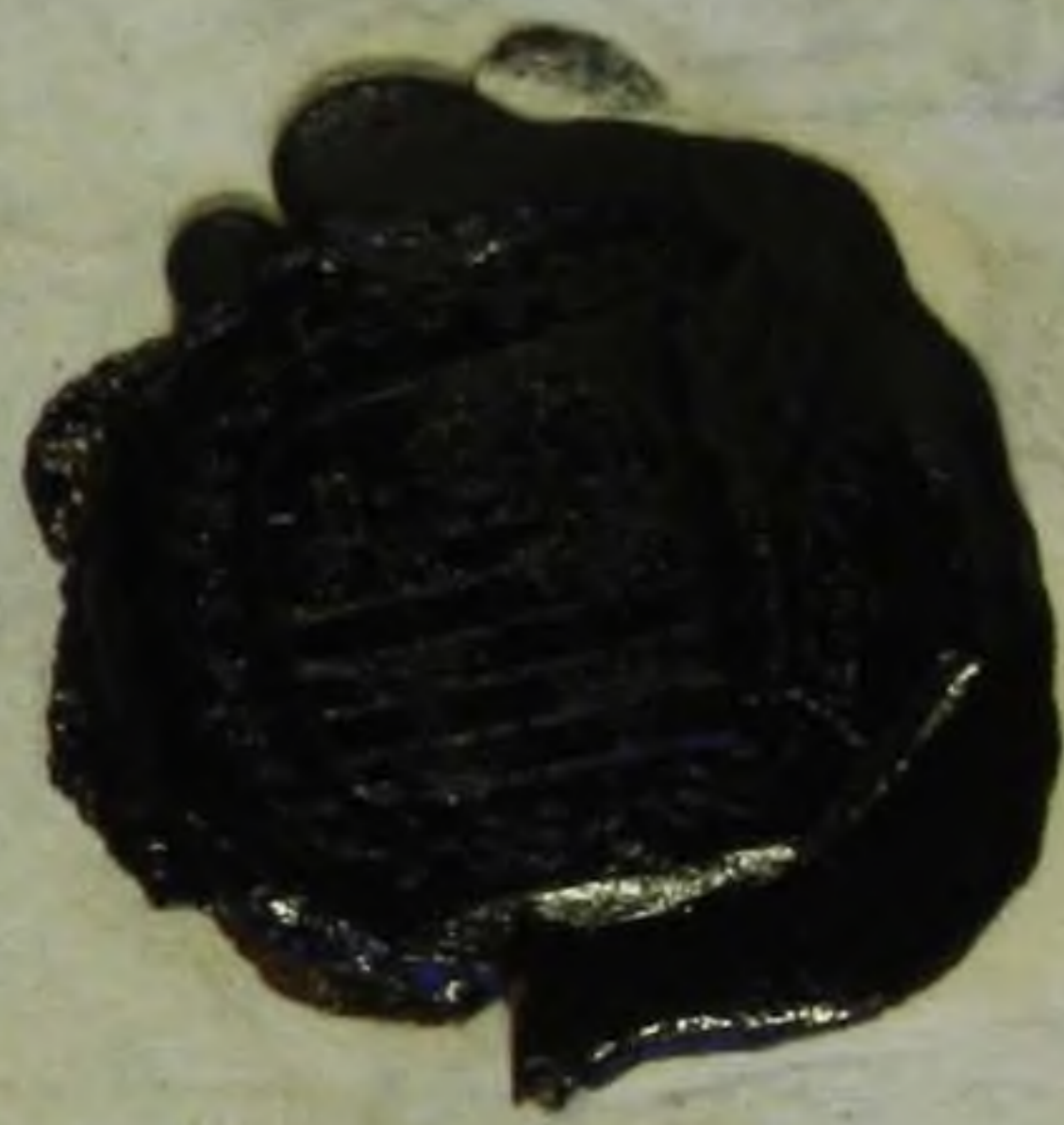
Handwritten text, possibly a name or title, in the upper middle section.

Handwritten text, possibly a date or address, below the first main line.

Handwritten text, possibly a signature or name, in the lower middle section.


Monsieur

Monsieur Huygens, Chevalier, Seig.
de Luytckem, Seckem, Monickland. &c.
Premier Conseiller du Prince d'Orange,
& son Deputé en Cours de France. &c.
A Paris.



[Faint, illegible handwritten text in a cursive script, possibly Dutch or French, covering the central portion of the page. The ink is very light and difficult to decipher.]

